

Plus de procédures collectives et moins de créations d'entreprises au troisième trimestre

netpme.fr/actualite/plus-de-procedures-collectives-et-moins-de-creations-dentreprises-au-troisieme-trimestre

Actu

Rédaction Matthieu Barry, publié le 13/11/2023 à 10:22:44

Dans une récente étude, le spécialiste de l'analyse sectorielle Xerfi et le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC) rapportent ces tendances.



Les jugements déclenchant une procédure collective ont été 22 % plus nombreux au troisième trimestre 2023 qu'à la même période de l'année dernière. © Getty Images

Davantage de jugements d'ouverture d'une procédure collective et moins d'activités lancées au troisième trimestre 2023 au regard de la même période de l'année dernière. Ces tendances confirment « les vents contraires » que subit l'économie française face « à un environnement mondial de plus en plus pénalisant », remarquent le spécialiste de l'analyse sectorielle Xerfi et le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC) dans une étude publiée le 6 novembre.

Passez à l'action :

Déclaration de cessation des paiements

Envolée de 22 % du nombre de procédures collectives ouvertes sur un an

Les jugements déclenchant une procédure collective – procédure judiciaire dénommée ainsi car touchant l'ensemble des créanciers des entreprises touchées –, ont été 22 % plus nombreux au troisième trimestre 2023 qu'à la même période de l'année dernière. Entre le 1er juillet et le 30 septembre, 10 432 entreprises en difficulté ont fait l'objet de l'ouverture soit d'une sauvegarde, soit d'un redressement judiciaire, soit d'une liquidation judiciaire.

« Les ouvertures de procédures collectives ont marqué un léger ralentissement ces trois derniers mois par rapport aux trimestres précédents, et ce tous secteurs confondus, tout en gardant un rythme de croissance très prononcé », précise Xerfi.

« L'âge moyen lors de l'entrée en procédure collective varie de 6,8 ans (hébergement et restauration) à 11,5 ans (pour les industries manufacturières et extractives) »

Les entreprises touchées au troisième trimestre 2023 avaient 8,2 ans en moyenne, soit deux mois de moins qu'à la même période de l'année dernière. « L'âge moyen lors de l'entrée en procédure collective varie de 6,8 ans (hébergement et restauration) à 11,5 ans (pour les industries manufacturières et extractives) », ajoute Xerfi, qui note l'absence d'automatisme du « lien entre cet âge moyen et la vulnérabilité d'un secteur ».

« Ainsi, pour les sociétés du secteur des transports et de l'entreposage, l'âge moyen des entreprises concernées augmente (+ 8 mois), ce qui suggère que la hausse des procédures ouvertes ces trois derniers mois a davantage touché les acteurs anciennement implantés. À l'inverse, pour les activités immobilières, ce sont les sociétés les plus anciennes qui semblent résister le mieux aux difficultés actuelles : l'âge moyen d'ouverture d'une procédure collective diminue de presque deux ans », est-il détaillé dans l'étude.

S'attardant sur les types de procédures collectives, Xerfi souligne la hausse du nombre de jugements ouvrant un redressement judiciaire (+ 38 %, contre + 33 % pour les sauvegardes).

Le nombre de « liquidations judiciaires, qui représentent presque trois quarts des jugements de procédures collectives », a progressé de 18 %. Parmi les secteurs ayant connu au moins cent liquidations ouvertes au troisième trimestre 2023, celui des agences immobilières a connu la plus forte croissance sur un an (+ 175 %).

Baisse de 2,5 % du volume de créations d'entreprises sur un an

Le nombre de créations d'entreprises a marqué un repli de 2,5 % entre juillet et septembre 2023 rapporté à la même période de l'année dernière. Lancer une entreprise individuelle reste néanmoins à la mode. Le volume d'entreprises individuelles créées a grimpé de 10 % (41 796 au cours du trimestre écoulé).

Diminution du nombre de radiations d'entreprises sur un an

Indicateur au vert : le nombre d'entreprises radiées a chuté de 14 % entre le troisième trimestre 2023 et la même période de l'année dernière. Le volume de radiations d'entreprises individuelles a fondu de 31 % (17 558 entre juillet et septembre 2023).

La méthodologie employée par Xerfi

Xerfi a réalisé l'étude « à partir des informations statistiques brutes des bases de données des greffes des tribunaux de commerce », excluant l'Alsace et de la Moselle, selon le communiqué diffusé par le CNGTC.

L'économie en légère croissance au troisième trimestre

L'évolution de l'activité entre juillet et septembre montre « la résistance » de l'économie française, pour reprendre un terme employé par Xerfi. Sur cette période, le produit intérieur brut (PIB) a crû de 0,1 %, contre 0,6 % au trimestre précédent, a évalué l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans un document paru le 31 octobre.

« La demande intérieure finale (hors stocks) » a marqué une accélération et « contribu[é] positivement à la croissance du PIB ce trimestre (+ 0,7 point, après + 0,2 point au deuxième trimestre 2023) », explique l'organisme. La consommation des ménages (+ 0,7 % après 0 %) et la formation brute de capital fixe (FBCF, investissements, + 1 % après + 0,5 %) ont rebondi. À rebours, le commerce extérieur et les variations de stocks ont contribué négativement à la croissance durant le troisième trimestre (- 0,3 point).

La production totale, incluant biens et services, a décéléré. Sa hausse a atteint 0,2 % entre juillet et septembre, après 0,8 % au deuxième trimestre.

Si l'économie surnage, « les dispositifs publics de soutien à la consommation » exercent « un rôle central » dans cette situation, est-il écrit dans l'étude de Xerfi et du CNGTC. « [M]ais pour combien de temps encore ? »

Lire aussi [Les défaillances de PME et ETI en plein boom](#)

Timour Aggiouri

Evaluer ce contenu :

5/5 - (1 vote)

Commentaires

Recevez gratuitement **l'actualité dédiée aux TPE-PME**